



Luxembourg, le 03/09/2015

**Réunion de la Conférence interparlementaire pour la PESC et la PSDC  
à Luxembourg, du 4 au 6 septembre 2015  
Session I : Vers une nouvelle politique européenne de voisinage**

Intervention de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre en charge des relations avec le Parlement européen pendant la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, lors de la première session de la conférence, le samedi 5 septembre de 15:15 à 17:00. L'intervention sera suivie par un débat.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

*1. Cadre général*

- La politique européenne de voisinage est une politique d'engagement à long terme de l'Union européenne avec ses partenaires tant à l'Est qu'au Sud, fondée sur **une intégration économique, une association politique, et une coopération profitables à tous**. Mais le voisinage européen est agité par une multitude de crises et doit faire face à des défis majeurs.
- **La politique de voisinage a-t-elle échouée ?** Est-ce que nous décevons nos voisins qui aspirent à renforcer les liens avec l'Union ? La communication du 25 mars fait d'ailleurs état d'un bilan mitigé. Une révision en profondeur est donc nécessaire. L'annexion illégale en 2014 de la Crimée par la Russie et le conflit continuant dans l'Est

de l'Ukraine ont créé une situation dangereuse en Europe. Notre voisinage au Sud continue aussi de souffrir d'instabilité avec les événements tragiques en Méditerranée, la situation chaotique en Libye, la guerre en Syrie et un processus de paix israélo-palestinien dans l'impasse. Finalement les révolutions arabes n'ont pas abouti à une démocratisation générale et un pays comme la Tunisie où la démocratie a fait les plus grands progrès a été secouée par des actes terroristes.

- Il est clair que la **politique de voisinage**, qui a été mise en place en 2004, **nécessite d'être repensé**. Aujourd'hui, plus de 10 ans après sa création et après nombre d'ajustements, nous pouvons identifier des faiblesses que nous devons corriger pour assurer le succès de cette politique. Elle doit s'adapter aux évolutions rapides de notre voisinage, mais aussi aux aspirations de plus en plus divergentes de nos partenaires dans leurs relations avec l'Union européenne. Les problèmes au Sud sont différents de ceux que connaissent nos voisins à l'Est. Mais ce que nous vivons aujourd'hui nous confirme une chose importante : l'Europe n'échappe pas aux instabilités que connaissent ses voisins qu'il s'agisse de l'Ukraine ou de la Syrie. En ce sens la politique du voisinage quelque forme qu'elle puisse prendre doit fondamentalement s'appuyer sur une PESC active : car il y va aussi de notre propre sécurité et dans une certaine mesure de notre propre stabilité.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

2. *Voisinage Est*

- Nos **partenaires dans le voisinage à l'Est** ont clairement exposé au Sommet du Partenariat oriental à Riga que **leurs ambitions dans leurs relations avec l'Union européenne sont bien distinctes**. Ceci requiert une offre sur mesure pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan. Nos avancées avec le Belarus, la Géorgie et l'Ukraine dans le domaine de la mobilité offrent des perspectives pour l'amélioration des échanges entre les citoyens.
- **La mise en œuvre des accords d'association et des accords de libre-échange approfondi et complet reste la première priorité** pour nos relations avec la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Nous espérons que la ratification des accords pourra être finalisée au plus vite. Nos partenaires font preuve d'une **ferme volonté de mener à bien le processus de réformes**. **Nous devons donc rester déterminés dans notre soutien** à nos partenaires.
- Il est clair que le Partenariat oriental ne se conçoit pas sans tenir compte de nos **relations avec la Russie**. Ces relations jamais faciles mais dont les perspectives semblaient positives, ont été ébranlées en quelques semaines. Nous avons conçu un partenariat de dialogue constructif et mutuellement bénéfique. Nous voulions favoriser et renforcer la confiance mutuelle. L'Union européenne recherchait un

vrai partenariat avec la Russie : sur un plan économique, mais aussi politique et culturel, voire humain. En très peu de temps, la crainte et la méfiance ont pris le dessus.

- Toutefois, nous continuons à avoir un grand nombre d'intérêts communs avec la Russie. **Il est donc essentiel de poursuivre notre coopération** au sein des instances multilatérales **pour trouver des solutions communes aux grands problèmes internationaux qui nous préoccupent : qu'il s'agisse du changement climatique ou d'une issue à ce conflit terrible en Syrie, par exemple.** Les relations avec la Russie restent pour l'Union européenne d'une importance particulière. Mais ces relations ne peuvent pas faire abstraction du droit international et du respect des accords qui ont été conclus tels que les accords de Minsk.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

3. *Voisinage Sud*

- **Les événements qui ont eu lieu dans le monde arabe en 2011** et par la suite ont véritablement transformé la région. Dans certains pays partenaires du Sud, cette situation a entraîné des changements politiques positifs comme en Tunisie; d'autres connaissent des transitions complexes, restent très exposés aux retombées de la crise syrienne ou sont encore en proie à des conflits de longue durée. La politique de voisinage a tout simplement cessé d'exister en Syrie et en Libye. La menace terroriste a frappé la Tunisie et n'a pas épargné l'Europe.
- En **Syrie**, l'ampleur du désastre dépasse l'entendement : Plus de 8 millions de personnes déplacées en Syrie et environ 12,2 millions de personnes dans le besoin d'une aide humanitaire selon OCHA. Près de 4 millions de réfugiés syriens au Liban, en Jordanie et en Turquie. Des crimes contre l'humanité, des violations des droits de l'homme et toutes sortes d'exactions et des destructions sont perpétrées quotidiennement par le régime Assad, Daech, le Front al-Nosra et d'autres groupes terroristes qui sévissent. Nous ne pouvons rester inactifs face à cette dérive qui risque, voire est en train, de déstabiliser encore davantage toute la région.

- La reprise des hostilités à **Gaza** en été 2014 a eu pour effet de détruire des moyens de subsistance et d'anéantir des infrastructures déjà fragiles. Les Palestiniens vivent depuis 19678 sou un régime d'occupation. La Banque mondiale a récemment constaté que Gaza a le plus haut taux de chômage dans le monde, avec 43% de la population. La CNUCED, dans son rapport annuel paru le 1<sup>ier</sup> septembre, constate que Gaza, éprouvée par plusieurs guerres et le blocus israélien, pourrait devenir «invivable d'ici 2020». Faut-il se résigner au fait que tout processus de paix est désormais condamné à l'échec ? Non je ne le pense pas. L'Europe ne doit cesser d'œuvrer en faveur d'une solution politique qui comporte la création d'un Etat palestinien comme des garanties de sécurité pour Israël.
- La **Libye** est toujours en proie à l'anarchie. L'inexistence de pouvoirs publics opérationnels, l'augmentation de la violence et l'absence de contrôles des flux migratoires vers et en provenance de ce pays ont créé autant de conditions propices à l'émergence de réseaux criminels spécialisés dans les migrations clandestines et la traite d'êtres humains à destination de l'Europe. Il s'y ajoute que la propagation du terrorisme a aussi un impact dangereux sur les pays subsahariens.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

#### 4. *Migration*

- Ces quelques exemples illustrent que l'instabilité chez nos voisins a des conséquences pour la politique interne et externe de l'Union européenne. Un **nombre inédit de demandeurs de protection internationale et d'immigrants** arrivent sur les côtes européennes tous les jours. Par conséquent, il est nécessaire que l'Union européenne et ses partenaires développent une vision commune sur une meilleure gestion de ces nouveaux flux migratoires qui ont été dramatiquement amplifiés par ces différentes crises. Quelle vérité que ces propos d'un jeune garçon, réfugié syrien : « Arrêtez la guerre et nous ne viendrons plus en Europe ». Ne parlons donc pas de crises migratoires, mais de crises politiques majeures qui sont à l'origine de ces flux de réfugiés.
- **La Présidence luxembourgeoise vise à intensifier la coopération de l'UE avec les pays tiers d'origine, de transit et d'accueil des migrants.** La **conférence prévue pour octobre** avec la participation des Balkans occidentaux et de la Turquie offrira une opportunité de discuter des défis que posent les actuels flux de migrants. Devenir membre de l'UE signifie qu'on devient aussi pays de destination et pas uniquement un pays de transit. Il faut donc renforcer les capacités des pays des Balkans occidentaux afin de construire un système d'asile, de créer des capacités d'accueil suffisantes et d'aider les pays qui accueillent en premier les réfugiés ou sont confrontés à leur transit, et de renforcer leur capacité de gestion des frontières.

Les valeurs de l'Europe sont mises à rude épreuve. Notre capacité à agir solidairement n'a jusqu'à présent pas été à la hauteur. Ce qui se passe dans certains pays n'est pas conforme à l'esprit européen qui a aussi contribué à libérer une partie du continent il y a un quart de siècle ! Je voudrais dire aussi un mot de la nécessité de lutter contre les passeurs et les trafiquants que nous voulons et devons intensifier. Mais d'une certaine manière quel autre choix ont ces pauvres réfugiés que celui de recourir à ses services funestes qui sont à l'origine de tant de morts, dont ce petit Aylan, dont la photo nous a tous bouleversés. Comment atteindre l'Europe ou tout simplement la sécurité : lutter contre les passeurs c'est aussi offrir à ces vrais réfugiés d'autres voies pour se mettre en sécurité.

- **Le sommet de la Valette** réunira les 11 et 12 novembre 2015 les pays de l'Union européenne, de l'Union africaine et un nombre d'autres pays clés. Il faudra être généreux en termes de développement, mais ferme en termes de réadmission et de retour. Le phénomène migratoire est aussi l'affaire des partenaires africains.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

5. *Initiative de la Présidence luxembourgeoise pour l'emploi des jeunes par la formation professionnelle dans les pays du Maghreb*

- **L'amélioration de la mobilité**, notamment à des fins éducatives, scientifiques, culturelles, de formation et professionnelles, **a des**

**effets positifs sur les économies comme sur les sociétés.** C'est un élément central du co-développement mais aussi du dialogue entre civilisations.

- Dans ma capacité de Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, j'ai présenté en juillet à mes homologues de l'UE une **initiative pour l'emploi des jeunes par la formation professionnelle dans les pays du Maghreb**. L'investissement dans les qualifications et les compétences est au cœur de cette initiative. Il s'agit de réformer et de valoriser la formation professionnelle en établissant des réseaux de coopération et d'échanges entre des centres de formations établis tant au Sud qu'au Nord de la Méditerranée. Le chômage ne doit plus être une fatalité ni la précarité la seule voie offerte à des centaines de milliers de jeunes. Trop de jeunes sont peu ou mal formés, les poussant au chômage et donc au désespoir et à une énorme frustration. L'initiative vise à créer donc de nouvelles opportunités pour les jeunes des pays du Maghreb afin de leur permettre d'organiser leur vie dans la dignité et l'autonomie. Ce projet qui est en cours de formulation bénéficie du soutien de la Commission européenne, de la Banque européenne d'investissement et de la Banque mondiale. Plusieurs Etats membres ont déjà exprimé leur intérêt. Nous voulons que ce projet devienne un projet phare de l'Union pour la Méditerranée, qui le soutient activement.

*Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les députés,*

6. *Conclusion*

- **La conclusion de la révision de la politique européenne de voisinage** est prévue sous Présidence luxembourgeoise : la publication d'une communication conjointe de la Commission et de la Haute-Représentante devrait avoir lieu le 18 novembre et être suivie par des conclusions du Conseil. Suite aux consultations avec toutes les parties prenantes, un terrain d'entente devrait être trouvé sur les domaines d'intérêt commun les plus importants. **La politique de voisinage sera plus efficace lorsque la liste des priorités sera véritablement commune à l'UE et à aux partenaires.** Nous avons besoin d'approches différenciées qui tiennent pleinement compte des intérêts et des situations divergentes. Notre Union a sûrement besoin d'une politique active et de partenariats solides avec nos voisins à l'est. La stabilité et la paix sur le continent européen l'exigent. Mais nous avons autant besoin d'une grande politique méditerranéenne, qui se construit sur le processus de Barcelone dont nous célébrons le 20<sup>ième</sup> anniversaire.
- En sus des domaines de la bonne gouvernance, du développement économique et du commerce ainsi que de la migration et de la mobilité, le domaine de la **sécurité** est également un domaine où l'Union européenne et ses partenaires affichent l'intérêt commun le plus marqué. L'UE et ses États membres doivent redoubler d'efforts,

aux côtés de leurs partenaires, afin de lutter contre les menaces pour la sécurité qui résultent des situations de conflit, de la criminalité organisée et du terrorisme, et de développer leurs capacités de gestion conjointe des crises et des catastrophes.

- **L'Union européenne doit rester fidèle à ses valeurs** dans sa politique externe et interne. Il en va de même que **la prospérité et la stabilité de notre voisinage restera une priorité**. La politique de voisinage continue à être le meilleur instrument pour coopérer de manière mutuellement bénéfique avec les pays qui nous entourent.

Je vous remercie de votre attention.

Personne de contact: Joke Wils 247-72488